



North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33 –bte 73  
Tour B – 25e étage  
B-1030 BRUXELLES

North Galaxy  
Koning Albert II-laan 33 – bus 73  
Toren B – 25e verdieping  
B-1030 BRUSSEL

Tél. 02/576.39.64  
Fax. 02/576 17 65  
e-Mail.

[rita.ghilain@minfin.fed.be](mailto:rita.ghilain@minfin.fed.be)

WEBSITE : <http://www.ibfp.be> / <http://www.biof.be>

CCP 000-0703518-74

---

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2010

---

Les membres De l'Assemblée générale de l'Institut belge des finances publiques se sont réunis en séance extraordinaire le jeudi 9 septembre 2010 au siège du SPF Budget et Contrôle de la Gestion, rue Royale, 138 / 2 à B-1000 BRUXELLES à 14 heures,

Étaient présents :

Mesdames F. THYS-CLÉMENT, Présidente  
M. VERDONCK

Messieurs E. DE CALLATAY  
S. DEPRET, Secrétaire général  
Trésorier  
G. DE SMET  
M. GÉRARD, Vice-président  
Ch. VALENDUC, Vice-président  
H. VAN DER BORGHT  
L. VOETS

Étaient représentés :

Messieurs R. BOELAERT  
F. BOON  
G. QUADEN  
R. SAVAGE  
J. SMETS  
F. WASCOTTE

Étaient excusés :

Messieurs A. DECOSTER  
M. ENGLERT

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour prévu.

## **RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS**

Faisant application de l'article 31 alinéas 4 et 5 des statuts de l'a.s.b.l., l'Assemblée générale extraordinaire acte la démission volontaire d'un tiers des membres du Conseil d'administration, soit cinq mandats sur les quatorze actuellement pourvus. Il procède ensuite à l'élection de nouveaux candidats en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Le Secrétaire-Général, Monsieur Stéphane DEPRET, déclare avoir reçu dans les délais requis des propositions de démission volontaire émanant des personnes suivantes :

Madame Françoise THYS-CLÉMENT  
Monsieur Stéphane DEPRET  
Monsieur Etienne DE CALLATAY  
Monsieur Gert DE SMET  
Monsieur Réginald SAVAGE

L'assemblée accepte leur démission et les remercie du travail accompli au sein du Conseil d'administration.

En raison de la fin de leur mandat, les Administrateurs qui avaient la signature pour engager l'a.s.b.l., notamment dans le domaine financier, y renoncent.

Il constate par ailleurs que le quota requis de démissions est rempli.

Le Secrétaire-Général, Monsieur Stéphane DEPRET, déclare avoir reçu, dans les délais, statutaires, plusieurs candidatures pour les postes d'administrateur restant à pourvoir. Ces candidatures émanent des personnes suivantes :

Madame Françoise THYS-CLEMENT  
Monsieur Stéphane DEPRET  
Monsieur Etienne DE CALLATAY  
Monsieur Gert DE SMET

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité des membres présents et représentés de l'Assemblée générale extraordinaire.

Madame Françoise THYS-CLÉMENT est reconduite dans sa fonction de Présidente de l'Institut.

Conformément à l'article 30 alinéa 2 et 3 Monsieur Stéphane DEPRET est chargé d'une fonction rémunérée : il exercera les fonctions de Secrétaire-Général et de Trésorier de l'Institut. Il a pouvoir de signature dans tous les actes engageant l'asbl.. Il a pouvoir de signature financière à concurrence d'un montant fixé par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale constate en conséquence que le nouveau Conseil d'administration est composé de :

Mesdames	F. THYS-CLÉMENT, Présidente
	M. VERDONCK
Messieurs	R. BOELAERT
	E. DE CALLATAY
	A.DECOSTER
	S. DEPRET, Secrétaire général
	Trésorier
	G. DE SMET

M. ENGLERT  
M. GÉRARD, Vice-président  
J. SMETS  
G. STIENLET, Commissaire aux comptes.  
Ch. VALENDUC, Vice-président  
H. VAN DER BORGHT  
L. VOETS

### **RÉVISION DES ARTICLES 31 ET SUIVANTS DE STATUTS DE L'ASBL**

L'Assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de remplacer l'actuel article 31 des statuts par la disposition suivante :

« **Article 31.** Le mandat d'administrateur sera confiés à l'issue d'un vote à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Ces mandats sont de six ans, renouvelables.

Tout mandat prend automatiquement fin au jour du 75ème anniversaire de son détenteur »

La disposition de l'article 31 s'applique immédiatement et concerne l'ensemble du Conseil d'administration nouvellement constitué.

### **DIVERS**

Nihil

L'Assemblée générale extraordinaire se clôture à 14.30 heures.

La Présidente,

Le Secrétaire-Général

Le Vice-Président

Françoise Thys-Clément

Stéphane Depret

Christian Valenduc